

Consignes relatives au retour au collège dans le cadre du déconfinement à l'attention des personnels travaillant dans les bureaux

Pour faire en sorte que la réouverture du collège se fasse dans les conditions maximales de sécurité, il est impératif **que chacun respecte scrupuleusement** le protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'éducation nationale, décliné à notre établissement.

L'organisation est structurée pour tenir compte des contraintes de l'établissement en termes de personnels, du nombre d'élèves accueillis et des locaux. En conséquence la scolarité au sein de l'établissement ne sera que partielle et est susceptible d'évoluer en fonction des conditions sanitaires et de l'effectif des personnels, tout comme le nombre d'élèves accueilli.







Seulement un niveau de classe sera accueilli selon le planning suivant :

- Au plus tôt A partir du 19/05/2020 : les 6^{èmes} le lundi et le mardi et les 5^{èmes} le jeudi et le vendredi
- Le mercredi aucun élève ne sera accueilli, les agents en profiteront pour la « remise en état des locaux » pour accueillir les 5^{èmes}.

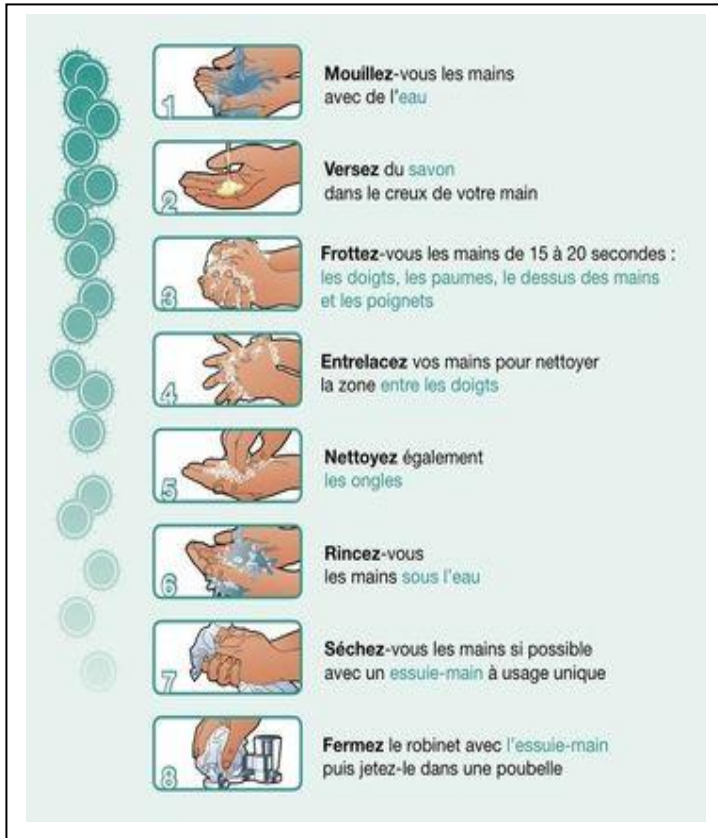
Cette organisation est susceptible d'évoluer en fonction des effectifs.

Le protocole prévoit :

1. Le respect des gestes barrières : tout au long de la journée et dans tous les locaux (salle de classe, salle des professeurs, couloirs, montées d'escalier, cour, bâtiment administratif ...)

 <p>Se laver très régulièrement les mains</p>	<p>Se laver souvent les mains. Utiliser du savon et de l'eau, ou une solution hydro-alcoolique.</p>
 <p>GARDEZ UNE DISTANCE DE 1 MÈTRE</p>	<p>Rester à distance de toute personne qui tousse ou éternue.</p>
 <p>PAS TOUCHE !</p>	<p>Ne pas toucher ses yeux, son nez ou sa bouche.</p>
 <p>Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter</p>	<p>Utiliser un mouchoir unique et le jeter</p>
	<p>Prendre sa température et rester à la maison, consulter un médecin si l'on ne se sent pas bien et que l'on a de la fièvre ≥ 38.5.</p>
	<p>Porter un masque. Les masques sont fournis par l'établissement. 2 masques catégorie 1 par personne et par jour de travail. Les personnels en assureront l'entretien (lavage après chaque utilisation, 60° pendant 30 mn).</p>

Comment bien se laver les mains ?



2. La distanciation physique : respecter une distance d'au moins un mètre entre deux personnes tout au long de la journée, dans tous les locaux



3. Utiliser son propre matériel (stylos, téléphones...)

4. Eviter les déplacements d'élèves dans la salle

5. A chaque élève est affectée une place matérialisée par une étiquette, l'élève conservera cette place et gardera son masque

6. Un sens de circulation au sein de l'établissement est prévu :

- entrée sous le préau côté CDI, les salles qui seront utilisées se situent toutes au 1^{er} étage et leur emplacement permet de laisser les portes ouvertes (pour éviter la manipulation des poignées), l'entrée se fait par la porte d'entrée habituelle de la salle

- la sortie de classe se fait par la porte de secours de la salle de classe, les élèves accèdent à la cour de récréation par la porte du RDC côté bâtiment administratif pour éviter qu'ils ne passent devant la salle des professeurs, dont une porte sur deux restera ouverte.

6. Un protocole de nettoyage et de désinfection a été rédigé (voir annexe 1)

L'emploi du temps est lui aussi aménagé (voir annexe 2)

Le travail à distance est privilégié. Les enseignants encadrent les élèves en présentiel, quelques heures par semaine, pour les aider dans leur travail.

Communication avec les familles :

Les parents ne pourront plus pénétrer dans l'établissement. La communication par mail et par téléphone sera privilégiée.

Les familles qui venaient auparavant signer le cahier en vie scolaire pour récupérer leur enfant se présenteront désormais au portail côté bâtiment administratif et ce sont les personnels de vie scolaire qui noteront sur leur cahier l'identité de l'adulte qui prend en charge l'élèves.

Les différents moments de la journée	Les gestes à respecter
AVANT DE QUITTER LA MAISON	<p>Si j'ai des symptômes :</p> <ul style="list-style-type: none">- de la fièvre, ma température est supérieure ou égale à 38,5,- une sensation de fatigue,- une toux sèche,- des courbatures et des douleurs,- une congestion nasale,- un écoulement nasal,- des maux de gorge,- des diarrhées. <p>En cas de symptômes il est préférable de rester chez soi et de consulter un médecin</p>
FREQUENTATION DES BUREAUX	<p>Un bureau par personne Chacun veillera à respecter les gestes barrières et la distanciation physique, utilisera son propre matériel, et avant de quitter le bureau désinfectera le poste de travail (unité centrale, écran, souris, télécommande, dessus du bureau, assise et dossier de chaise, téléphone, interrupteur...) après l'avoir utilisé à l'aide des lingettes qui se trouvent à côté de chaque poste de travail. la cafetière devra être désinfectée à l'aide des lingettes après chaque utilisation. Les gobelets jetables seront utilisés et jetés après usage dans la poubelle. En cas de déplacement, respecter la signalétique</p>
UN ELEVE NE SE SENT PAS BIEN DANS LA JOURNEE	<p>L'adulte qui a en charge l'élève appelle la vie scolaire. C'est un personnel de vie scolaire qui ira chercher l'élève en classe. Aucun élève ne peut pénétrer au bâtiment administratif sans y être autorisé.</p> <p>Cas 1 : l'infirmière est présente L'infirmière prend en charge l'élève</p> <p>Cas 2 : l'infirmière n'est pas présente L'élève est pris en charge par Mme BEZY ou à défaut un personnel de direction.</p> <p>Un élève qui manifeste des symptômes COVID sera équipé d'un masque FFP1 et patientera dans une salle dédiée à cet effet (petite salle à l'entrée du bâtiment administratif) en attendant l'arrivée de ses parents qui le prendront en charge. La consultation d'un médecin est indispensable avant le retour au collège. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.</p>
UN ELEVE OU L'ADULTE TOUSSE, ETERNUE, OU SE MOUCHE	<ul style="list-style-type: none">• Jeter le mouchoir dans la poubelle prévue à cet effet et se désinfecter à nouveau les mains au gel hydro-alcoolique avant de rejoindre sa place.
RECREATIONS	<p>L'assistant d'éducation ouvre les fenêtres ou demande à l'élève qui se trouve à côté de la poignée de fenêtre d'y procéder. L'aération doit durer 15 mn au moins, les fenêtres ne seront refermées que quelques minutes après l'installation des élèves.</p> <p>Le professeur ou l'assistant d'éducation vérifie que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les élèves respectent le sens de circulation : sortie par la porte de secours et descendent en file indienne (il accompagne le groupe dans la cour)• Ils respectent la distanciation physique, les gestes barrières et le sens de circulation• Rappelle aux élèves qu'ils ne doivent pas échanger d'objet avec leurs camarades
ECHANGES AVEC LES FAMILLES	<ul style="list-style-type: none">• Echanges par téléphone ou mail• Les parents déposent les documents dans la boîte aux lettres du collège

UTILISATION DU PHOTOCOPIEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Seul celui du secrétariat situé à l'entrée du bâtiment administratif doit être utilisé • Se laver les mains au gel hydro-alcoolique avant et après les différentes opérations (copies, recharge papier, changement de cartouche, bourrage papier...) • Limiter le nombre de passages au photocopieur en regroupant vos impressions dans la mesure du possible • Respecter le marquage au sol permettant la distanciation sociale • Après chaque utilisation (par le personnel réalisant des copies) désinfecter les parties touchées du matériel à l'aide du produit mis à disposition et jeter le papier absorbant dans la poubelle
CONSIGNES A RESPECTER PAR LES PERSONNELS AVANT DE QUITTER LE BUREAU	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfecter le poste de travail à l'aide des lingettes mises à disposition : dessus du bureau, siège et dossier de la chaise, clavier, souris, écran, brosse du tableau, télécommande du vidéoprojecteur, téléphone, interrupteur... • Désinfecter les objets que l'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison. • Laisser la porte du bureau ouverte pour éviter que quiconque ne touche les poignées ou désinfecter la poignée après chaque manipulation
REPAS AU SELF	<p>Ils seront possibles en respectant le sens de circulation et les règles d'hygiène (se laver les mains en entrant et en sortant), respecter le sens de circulation, les gestes barrières et de distanciation physique un espace dédié au personnel sera prévu, il se situe au fond du réfectoire à l'endroit habituel. Les repas sont servis à table par les agents. Du matériel jetable sera utilisé, excepté pour les couverts. Chaque usager desservira son plateau, exceptionnellement il n'y aura pas de tri.</p>
EQUIPEMENT	Port du masque
LAVAGE OU DESINFECTION DES MAINS	A l'entrée dans chaque pièce et en sortant

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale sera contacté.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

**La Principale
Sabine DUCOURTIOUX**